

Pacte pour une Terre solidaire

Élections 2012 :
16 propositions pour un monde plus juste



ccfp-terre solidaire

Pacte pour une Terre solidaire

ccfd-terresolidaire.org

© mai 2012 – CCFD-Terre Solidaire

Agissons pour une Terre solidaire

Le « Pacte pour une Terre solidaire » que vous tenez entre les mains rassemble 16 propositions du CCFD-Terre Solidaire, première association française de développement, pour construire un monde plus juste.

Ces propositions émanent du travail réalisé aux côtés de nos partenaires, des organisations locales issues de 60 pays, dont nous soutenons 450 projets de développement. Et ces partenaires nous le disent : au-delà de l'aide reçue, ce sont d'abord nos choix de politiques commerciales, financières, économiques, migratoires qui ont le plus d'impact sur leurs populations.

Un monde de crises : crises financière, économique, sociale, environnementale, énergétique, alimentaire... crise, en définitive, de tout un système. Cette crise fait craindre un repli de chaque État sur ses propres problèmes, alors que la réponse est, au contraire, dans la solidarité. Beaucoup de citoyens ont l'impression que les dirigeants politiques ont perdu le pouvoir face aux acteurs financiers, et qu'eux-mêmes n'ont plus prise sur rien. Face à ce fatalisme ambiant, nous voulons affirmer le pouvoir citoyen.

Alors oui, nous osons appeler à un « Pacte pour une Terre solidaire » et à la mise en œuvre de ces 16 propositions, par le/la président(e) et l'Assemblée nationale qui seront élus. Elles ont d'ores et déjà été envoyées aux candidats aux élections, présidentielle et législatives. Nous vous invitons, à votre tour, à les découvrir, à les partager, à les diffuser autour de vous et à les envoyer aux candidats de votre choix.

Rejoignez le « Pacte pour une Terre solidaire » !
Agissons ensemble pour un monde démocratique,
équitable et durable !

Guy Aurenche,
président
du CCFD-Terre Solidaire



Bernard Pinaud,
délégué général
du CCFD-Terre Solidaire



Sommaire

16 propositions pour un monde plus juste	7
Finissons-en avec les paradis fiscaux.....	9
Responsabilisons les multinationales	13
Luttons contre la spéculation sur les marchés agricoles.....	17
Respectons les droits des migrants	21
Le CCFD-Terre Solidaire en chiffres et en mots.....	25

16 propositions - pour un monde - plus juste

Dans une économie mondialisée, **les crises sont interconnectées**. La **spéculation sur les marchés agricoles** explose ? De l'autre côté de la planète, des émeutes de la faim éclatent, et des paysans africains ou sud-américains doivent lutter pour ne pas être dépossédés de leurs terres. Les multinationales réalisent des profits grandissants ? Oui, mais souvent au prix d'une évasion fiscale qui prive les États de ressources

précieuses. Et, pour certaines d'entre elles, ces profits s'accompagnent même de pratiques scandaleuses dans les pays où elles opèrent (non-respect des droits, pollutions environnementales...). La pauvreté, le mal-développement et les violations des droits de l'homme jettent des millions d'hommes et de femmes sur les routes ? Roms pourchassés en Europe, migrants africains abandonnés en Méditerranée sur des embarcations

de fortune, immigrés clandestins à la merci de trafiquants d'êtres humains... tous sont otages de **politiques migratoires opaques et souvent inhumaines**.

Plus que jamais, la **solidarité internationale** n'est pas un acte de bonne conscience de pays riche. Elle constitue une nécessité pour répondre aux défis financier, alimentaire, économique et social, où **les intérêts des peuples du Nord et du Sud se rejoignent**. Cette **solidarité ambitieuse** est la seule à même de rassembler les peuples dans la recherche du bien commun, de mettre fin au scandale de la pauvreté et du mal-développement et de répondre aux grands défis de notre monde.

Et si les défis actuels semblent immenses, les solutions sont, elles, souvent à portée de main comme le démontrent les 16 propositions qui suivent. Elles sont rassemblées autour de quatre thématiques, **quatre urgences** qui

concernent les populations des pays du Sud comme la société française : **urgence d'en finir avec l'évasion fiscale et les territoires de non-droit**; **urgence de mettre les entreprises multinationales face à leurs responsabilités**; **urgence de réguler les marchés agricoles** pour réaffirmer que se nourrir est un droit, et non un nouveau terrain de spéculation et, enfin, **urgence de respecter les droits des migrants** et de leur famille.

Il s'agit là d'adopter une politique de **courage**, une politique d'**imagination**, une politique qui **refuse la fatalité** comme les idées reçues, qui redonne à chacun ses propres **responsabilités** et qui réapprend à investir dans la **première richesse du monde : l'Humain**.

Finissons-en avec les paradis fiscaux

Le ou la futur(e) président(e) de la République élu(e) et les futurs députés devront répondre à une question cruciale : comment **réduire la dette publique et dégager des marges de manœuvre budgétaire pour financer des politiques publiques de qualité**? Depuis le début de la campagne, on évoque d'inévitables sacrifices, d'incontournables baisses des dépenses et des services publics... Mais **si les caisses de l'État français sont « vides », c'est aussi à cause de l'évasion fiscale** qui siphonne les ressources publiques. La fraude fiscale internationale annuelle, via les paradis fiscaux, prive l'État de 20 milliards d'euros. Cela représente un tiers du budget annuel de l'Éducation nationale !

Cette évasion fiscale massive prive les populations du Sud de 125 milliards d'euros de ressources qui pourraient être affectées à leurs besoins essentiels. Et nous le disons haut et fort, **ce n'est pas aux citoyens de consentir encore plus d'efforts** au prix de leur santé, de l'éducation de leurs enfants ou de leurs droits sociaux! Pour lutter contre ce problème, la France a dressé sa propre **liste de paradis fiscaux** : 18 confettis pesant moins de 0,20 % de la finance offshore mondiale, le tout en évitant soigneusement de citer ceux situés dans les pays de l'UE et aux portes de la France bien sûr (Monaco et Andorre, par exemple)... De plus, les mesures mises en œuvre en France ont pointé du doigt les « petits fraudeurs », alors que les plus grands utilisateurs des paradis fiscaux – **les multinationales et les banques internationales** – n'ont pas été sérieusement inquiétés. Il est urgent de faire preuve de courage en prenant des mesures concrètes et efficaces contre l'évasion fiscale !

- Imposons la transparence financière aux multinationales -

Les multinationales et les banques sont les premières utilisatrices des paradis fiscaux. Elles déjouent les contrôles et profitent de l'opacité et des lacunes des règles en vigueur pour contourner l'impôt. Sous le **doux nom « d'optimisation fiscale »**, elles inventent des mécanismes et des transactions à l'intérieur du groupe pour

« déplacer » artificiellement les profits et réduire les bénéfices des filiales situées dans les pays à fiscalité normale, notamment en France ou dans les pays en développement.

La première étape pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale est de renverser la charge de la preuve : **il reviendrait ainsi aux entreprises de démontrer qu'elles n'utilisent pas les paradis fiscaux.** Les pays du G20 ont demandé, pour la première fois en novembre 2011, dans leur déclaration de Cannes, « *aux entreprises multinationales d'améliorer la transparence et de respecter pleinement les législations fiscales applicables* ». Pour l'heure, on ne connaît même pas la liste exhaustive des filiales des entreprises multinationales. Ainsi, **Total** ne publie la liste que de 217 filiales sur les 712 que l'entreprise consolide dans ses comptes ⁽¹⁾. Et **BNP Paribas** possède un quart de ses filiales dans les paradis fiscaux, dont 27 dans les seules îles Caïmans !

On nous répond parfois que la capacité de l'État français à faire pression sur des multinationales est faible. Faux ! Il y a un premier domaine dans lequel l'État français peut **agir très vite et faire preuve d'exemplarité.** C'est une question de bon sens : il doit imposer des règles de transparence en la matière à toutes les entreprises **bénéficiant de marchés publics**, exiger notamment que ces entreprises fournissent un reporting comptable pays par pays couvrant l'ensemble des territoires dans lesquels elles sont présentes. Cette mesure de transparence aura un effet dissuasif, avec un objectif simple : exiger ni plus ni moins une juste contribution fiscale des entreprises qui opèrent sur leur sol. Un outil indispensable pour mener des contrôles fiscaux efficaces et coordonnés entre pays du Nord et pays du Sud.

Difficile ? Sous l'impulsion du CCFD-Terre Solidaire et de ses partenaires, en un an seulement, **17 régions françaises ont prouvé le contraire** et se sont engagées dans la lutte contre les paradis fiscaux. Et 9 d'entre elles ont déjà introduit une exigence de reporting pays par pays dans les critères de choix de leurs partenaires financiers. Un amendement similaire a également été adopté par le Sénat pour dupliquer cette

mesure au niveau national, avant d'être malheureusement rejeté par l'Assemblée nationale en décembre 2011. Au niveau européen, cette obligation de transparence pays par pays pour les entreprises du secteur extractif (miniers, pétroliers...), également en discussion, ne pourra être adoptée sans un soutien actif de la France.

- Nos autres propositions -

– Imposons aux banques de **dévoiler les noms des contribuables français évadés fiscaux**, à l'instar de ce qu'ont fait avec succès les États-Unis en identifiant ainsi près de 15 000 de leurs ressortissants.

– Complétons la liste française des paradis fiscaux en y intégrant **TOUS les territoires opaques**, y compris dans les pays de l'UE et aux portes de la France.

– Aidons les pays du Sud à renforcer leurs administrations fiscales et à **accompagner la reconversion économique des paradis fiscaux**.

- En chiffres -

La fraude fiscale internationale annuelle en France s'élève à **20 milliards d'euros**, ce qui représente **un tiers du budget de l'éducation**.

Les entreprises du CAC 40 payent, **en moyenne, 8 % d'impôts sur les bénéfices**, loin des 33 % théoriques⁽²⁾, contre 22 % dans les PME. En outre, **une sur quatre n'a pas payé d'impôts sur les bénéfices en France, en 2009**. Dans les pays du Sud, l'évasion fiscale des entreprises multinationales génère un manque à gagner pour les États de 125 milliards d'euros par an (soit plus que l'aide publique totale au développement!)⁽³⁾.

Vous trouvez ces propositions pertinentes ? Faites-le savoir aux candidats en quelques clics sur ccfd-terresolidaire.org/pacteterresolidaire.

Respon- sabilisons les multi- nationales

Face à l'ampleur de la crise actuelle, les responsables politiques rivalisent de discours, rappelant l'importance **d'encadrer les activités des entreprises** multinationales et des acteurs financiers. Prenons-les au mot ! La raison d'être d'une entreprise n'est pas seulement de générer des profits et de produire des biens et services. Ainsi, les petites et moyennes entreprises sont également **créatrices d'emplois et génératrices de revenus fiscaux** et sont strictement encadrées et responsables juridiquement en cas de préjudices liés à leurs activités.

Il n'en va pas toujours de même pour les multinationales dans le monde, dont le nombre a été multiplié par dix en trente ans. L'absence de règles internationales pour encadrer leur activité – et surtout celles de leurs filiales – autorise une course éperdue aux profits à court terme, qui ne s'embarrasse **ni d'éthique, ni d'objectifs de développement économique local**, en France comme ailleurs. Droit du travail bafoué, exploitation du travail des enfants, accaparement des ressources naturelles, pollutions irréversibles, évasion fiscale massive grâce aux paradis fiscaux... les filiales de certaines de ces entreprises commettent ou laissent commettre **des abus inacceptables**, aux conséquences graves pour les sociétés qui en sont victimes.

Ainsi, l'essence que consomment nos voitures vient peut-être du delta du Niger, pollué par des fuites massives de pétrole provoquées, entre autres, par les activités de Shell. 80 % des jouets que nous achetons à nos enfants sont produits en Chine, dans des conditions déplorables, sans parler de nos vêtements, fabriqués dans des ateliers qui imposent parfois des cadences proches de l'esclavage. La **course au moins-disant social et environnemental est destructrice** pour notre planète, pour les populations exploitées dans les pays du Sud, mais aussi pour les entreprises et les salariés des entreprises françaises qui respectent les règles du jeu et ne peuvent s'aligner sur des coûts de fabrication aussi bas. Il s'agit là d'**une concurrence déloyale qui nuit directement à la compétitivité des petites et moyennes entreprises** et des tissus économiques locaux auxquels ces dernières contribuent.

Pourtant, les gouvernements des pays du Nord, sous la houlette des institutions financières internationales, continuent à faire des ponts d'or aux multinationales. Par nos choix **en tant que consommateurs**, mais aussi par les messages que nous adressons à **nos dirigeants en tant que citoyens, nous pouvons faire la différence.**

Bien sûr, **il est normal et souhaitable que les multinationales fassent des profits.** Mais elles doivent aussi, comme les autres, **assumer leurs responsabilités**, en France comme à l'étranger. Nombreux sont d'ailleurs les femmes et les hommes salariés de ces entreprises qui souhaiteraient faire évoluer leur entreprise de l'intérieur. Malheureusement, ils n'en ont souvent pas les moyens. Depuis trente ans, si la communauté internationale n'a cessé de légiférer pour faciliter et développer les échanges commerciaux mondiaux, les mesures législatives visant à protéger les droits humains et l'environnement des impacts négatifs de la mondialisation économique restent quasi inexistantes. **Mettons fin à cette impunité immorale et destructrice !**

- Exigeons la responsabilité juridique des multinationales vis-à-vis de leurs filiales et de leurs sous-traitants -

Aujourd'hui, si la filiale, ou le sous-traitant, d'une entreprise multinationale européenne, installée en dehors des frontières européennes, commet des violations des droits humains ou provoque des dommages environnementaux irréversibles, la responsabilité de l'entreprise mère ou donneuse d'ordre n'est pas engagée. En multipliant filiales et sous-traitants, les multinationales peuvent ainsi **profiter d'un cadre juridique extrêmement flou.** Aux yeux du droit, chaque entité composant le groupe est considérée comme autonome et n'ayant pas de lien juridique avec la maison mère. Résultat : si un groupe multinational est économiquement cohérent (le profit de chaque filiale remonte à la maison mère), les violations demeurent dans les pays d'implantation, où le groupe jouit d'une impunité souvent totale.

Pour agir concrètement, il est essentiel d'adapter le droit des sociétés aux nouveaux enjeux d'un monde mondialisé, en **levant la séparation juridique** entre la

maison mère et ses filiales et sous-traitants en cas d'abus vis-à-vis des droits humains ou de l'environnement. En instaurant ce régime de responsabilité, la France faciliterait **l'accès à la justice des victimes de multinationales françaises dans des pays non européens**. Une première étape incontournable pour que l'État remplisse son devoir de protection, et que les multinationales agissent de manière responsable.

- Nos autres propositions -

– Renforcer l'**obligation de transparence** des multinationales en matière d'impacts sociaux, environnementaux et de droits humains.

– Obliger les entreprises **bénéficiaires de subventions publiques à étudier l'impact des projets financés sur l'environnement et les droits humains**. Ainsi, les fonds publics ne pourront pas être à l'origine de violations des droits humains, des droits des travailleurs et de l'environnement.

– **Lever les obstacles à l'accès à la justice** en France pour les victimes des pays non européens, par exemple, en inversant la charge de la preuve et **en introduisant dans le droit national la possibilité d'action de groupe** (action de classe), permettant ainsi à un ou plusieurs demandeurs d'intenter une action en justice au bénéfice d'un groupe de personnes.

- En chiffres -

En trente ans, **le nombre de multinationales dans le monde a été multiplié par dix**. On compte aujourd'hui 70 000 multinationales qui possèdent **690 000 filiales**⁽¹⁾ et ont acquis un pouvoir supérieur à bien des États. Le chiffre d'affaires cumulé des 10 premières dépasse le PIB cumulé de l'Inde et du Brésil ! Selon le ministère des Finances⁽²⁾, en 2002, **les entreprises françaises comptaient 2 637 filiales en Afrique**.

Vous trouvez ces propositions pertinentes ? Faites-le savoir aux candidats en quelques clics sur ccfd-teresolidaire.org/pacteterresolidaire.

-3-

Les marchés agricoles

Luttons contre la spéculation sur les marchés agricoles

Les **spéculateurs s'engraissent alors que des femmes et des hommes ont faim !** Depuis la crise financière de 2008, de nombreux investisseurs se sont rabattus sur la spéculation sur les matières premières agricoles et font d'importants profits alors même que près d'un milliard de personnes souffrent de la faim – une ruée spéculative qui a d'ailleurs encore été amplifiée par l'apparition de nouveaux marchés, comme celui des agrocarburants ou des crédits carbonés. Ces pratiques ont directement favorisé les achats massifs de terres et le détournement des productions alimentaires à d'autres fins et accentué l'envolée des prix. La domination des logiques de profits immédiats **nuît aux agriculteurs du monde entier**, fausse la compétitivité, y compris de l'agriculture française, et le pouvoir d'achat des consommateurs.

En jouant ainsi sur les cours mondiaux des matières premières, les spéculateurs participent à maintenir un être humain sur sept en situation d'insécurité alimentaire ! Et cela ne concerne pas seulement les pays du Sud : **pour les 8,2 millions de Français vivant sous le seuil de pauvreté**, se procurer une alimentation de qualité à un prix accessible devient une lutte quotidienne. On ne peut pas dire que les perspectives pour les prochaines années soient plus rassurantes : en novembre 2011, la FAO⁽¹⁾ rappelait que les prix vont se maintenir à un niveau élevé en 2012 alors même que le coût de la nourriture a déjà **augmenté de plus d'un tiers en 2011** dans les pays les plus pauvres.

Pourtant, toujours selon la FAO, l'agriculture mondiale, avec ses forces de production actuelles, **pourrait nourrir normalement 12 milliards de personnes**, soit presque le double de l'humanité actuelle. Nous le revendiquons, il n'y a pas de fatalité à la montée des prix des produits alimentaires, mais une urgence : interdire, par nos lois, la spéculation sur ces produits.

Brisons la spéculation sur la faim !

- Interdisons la spéculation sur les matières premières agricoles -

Ce n'est qu'en mettant **fin à la spéculation** et en s'engageant en faveur d'une véritable régulation des marchés agricoles au bénéfice des petits producteurs, que la France fera preuve de cohérence dans sa volonté de maîtriser l'économie et de faire face au défi alimentaire mondial.

Il s'agirait en premier lieu **d'encadrer et de réguler les pratiques financières** qui mettent en péril la stabilité des prix. On pourrait ainsi interdire à tout investisseur hors secteur agricole (comme les fonds de pensions ou les compagnies d'assurances) d'intervenir sur les marchés de matières premières agricoles. Cela devrait s'accompagner d'un renforcement des pouvoirs des autorités des marchés afin qu'elles puissent agir sur toute situation entraînant un fort déséquilibre des cours (retournements opportunistes, brusque hausse des volumes de transaction sur une denrée...).

- Nos autres propositions -

– Mettre en place **des stocks de régulation** qui permettraient de temporer les fortes hausses ou baisses de prix par introduction sur les marchés ou stockage de denrées.

– Rendre **transparentes les informations relatives à la production et aux stocks**, y compris pour les agro-industriels et le secteur agroalimentaire.

– **Stopper l'incitation à la production d'agrocarburants** dans les pays en développement, ce qui exige d'abandonner le calendrier européen qui prévoit l'incorporation de 10 % d'agrocarburants dans le secteur des transports d'ici à 2020.

- En chiffres -

Selon l'Insee, en 2010-2011, les prix des denrées alimentaires en France ont **augmenté de 3,2 % sur un an** (l'inflation moyenne n'était que de 2,1 %). Le prix du café a ainsi augmenté de 16,8 %, celui des huiles et margarines de 11 %. Depuis 2000, **la hausse moyenne des prix au niveau mondial a atteint près de 30 %** ⁽²⁾. Au niveau international, entre septembre 2010 et septembre 2011, les prix des denrées alimentaires ont augmenté en moyenne de 19 % (chiffres de la Banque mondiale).

Sur la première bourse d'échange de matières premières, à Chicago, ce sont, en produits dérivés, 46 fois la production mondiale réelle de blé et 24 fois la production mondiale réelle de maïs qui sont échangées chaque année.

Vous trouvez ces propositions pertinentes ? Faites-le savoir aux candidats en quelques clics sur ccfd-terresolidaire.org/pacteterresolidaire.

-4-

Les migrations

Respectons
les droits
des
migrants

Durant cette campagne électorale, certains hommes et femmes politiques instrumentalisent sciemment la **question de l'immigration**. Objectif : gagner des voix en manipulant les peurs et les ressentiments envers les étrangers à travers des déclarations chocs fortement médiatisées, une rhétorique de la peur qui **méconnaît les réalités des migrations**. Les migrants ne doivent pas être les oubliés et encore moins les boucs émissaires du débat électoral. Mettons fin à ce jeu d'amalgames et de petites phrases qui **rendent invisible la capacité de fraternité** des Français et **redonnons à cette question sa dimension, par essence, internationale !**

Nous vivons dans un monde paradoxal où **les biens circulent en sécurité...** mais pas les hommes. Un cargo relie Shanghai au Havre en quelques semaines, et un ordre de bourse émis à Tokyo est exécuté quasi instantanément à Paris. Pourtant, aux portes de l'espace Schengen, du port de Calais à l'île italienne de Lampedusa, les violations des droits humains sont flagrantes et répétées. Confinés aux marges de l'Europe par les dispositifs de surveillance des frontières, maintenus dans la clandestinité par des pratiques administratives arbitraires, les migrants ne cessent de voir leurs droits bafoués. Ces politiques répressives vaines ne prennent pas acte du fait que nous vivons dans un espace interdépendant de mobilité internationale croissante : les migrations sont des éléments structurants de nos sociétés. Aucun pays n'échappe à cette réalité, et **la richesse que constituent les migrations** est aujourd'hui internationalement reconnue.

Face à cette situation, la France et l'Union européenne font le choix de politiques migratoires sécuritaires et répressives. Ainsi, dans **notre pays qui se replie sans cesse un peu plus sur lui-même**, les immigrés voient rogner leur droit au séjour et au travail et leurs droits sociaux et sont finalement victimes de mesures d'éloignement arbitraires. Les candidats à la présidence de la République et à la députation devront démontrer que cette France du rejet de l'étranger n'est pas celle qu'ils entendent construire. Ils **devront promouvoir un pays où les valeurs**

de solidarité reprennent sens et où l'immigration, composante essentielle de la France, s'inscrit dans la normalité et la richesse de la vie nationale.

Le respect des pays du Sud – notamment africains, avec qui nous avons des liens d'amitié historiques et forts – devra se traduire dans des politiques migratoires **transparentes, ambitieuses et justes**.

- Renégocions les accords de circulation et d'installation des migrants -

L'apparition, depuis 2007, d'une nouvelle génération d'accords bilatéraux entre États illustre bien ce manque de considération accordée aux pays du Sud. Négociés dans des conditions opaques, ces accords mêlent politique de développement et « prévention de l'émigration non souhaitée ». Ces accords comprennent trois volets. Ils limitent drastiquement les possibilités de migration légale. Ils luttent contre l'immigration irrégulière et comprennent, pour le pays signataire, des clauses de réadmission de ses propres ressortissants ainsi qu'une coopération policière accrue. Enfin, ils conditionnent la politique de développement « solidaire » à la collaboration des pays concernés dans la lutte contre l'immigration « illégale ». **Un véritable chantage à l'aide au développement !**

Alors même que les flux africains en direction de l'Europe sont minoritaires, le gouvernement actuel a fait preuve d'**une volonté d'affichage en cherchant à signer le plus grand nombre d'accords possibles**, y compris avec des pays insignifiants en termes d'émigration vers la France (comme le Cap-Vert). Certains accords se sont pourtant révélés impossibles à signer, notamment avec des pays clés en termes de migration : c'est le cas avec l'Algérie ou le Mali. Malgré les pressions exercées par le ministère français de l'Intérieur sur l'État malien, ce dernier a résisté au fait d'apporter sa signature. Pour le Mali, le très faible taux de régularisation de ses ressortissants présents en France (et qui risquent donc l'expulsion) est une question sensible : pour cause, le montant des transferts de fonds effectués par les Maliens vivant en France est estimé à

295 millions d'euros par an, soit 11 % du PIB du Mali, sans doute beaucoup comparé à ce que proposait l'accord avorté.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, les migrants doivent voir leurs droits fondamentaux respectés et cesser de faire l'objet d'une instrumentalisation politique. Ces accords doivent être renégociés, sur une base **juste, équitable et transparente**, fondée sur le respect des droits des migrants. Et ils doivent impérativement **être dissociés de la politique d'aide au développement**.

- Nos autres propositions -

– Encourager la construction d'accords multilatéraux entre communautés d'États (par exemple entre l'Union européenne et la CEDEAO – Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest).

– Engager, en concertation avec les Nations unies, **une gouvernance globale et multilatérale des migrations internationales**.

– Développer une politique en pointe sur ces questions pour **restaurer l'image de la France** auprès des pays du Sud.

- En chiffres -

14 accords de gestion concertée ont été signés avec des États africains, mais aussi avec des pays des Balkans ou encore avec la Russie. 9 ont été ratifiés. Le gouvernement français s'est fixé un **objectif de 20 accords signés d'ici à 2013**. Bien qu'il existe une distinction formelle, les chiffres de l'aide publique française au développement attribuée à un pays qui a signé un accord de gestion concertée, comparés à ceux d'un pays qui refuse de signer, parlent d'eux-mêmes : ainsi, **le Sénégal a reçu 146 millions d'euros entre 2008 et 2009 et le Mali seulement 78 millions d'euros pour la même période**.

Vous trouvez ces propositions pertinentes ? Faites-le savoir aux candidats en quelques clics sur ccfd-terresolidaire.org/pacteterresolidaire.

le CCFD-
Terre Solidaire
en
chiffres
et en
mots



<p>— 1964 — Appui à la création de la première coopérative agricole au Pérou. Dès le départ, nous décidons de soutenir des projets conçus et réalisés par les populations locales. Nous n'envoyons pas d'expatriés « faire à leur place ».</p>	<p>— 1980 — Les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire soutiennent la résistance du peuple polonais face au communisme prosoviétique par l'envoi de convois alimentaires.</p>	<p>— 1981 — Le CCFD-Terre Solidaire est la seule organisation catholique française engagée contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud.</p>	<p>— 1983 — Nous inventons la finance solidaire et créons le premier fonds commun de placement, dédié au partage avec les plus pauvres. L'épargne solidaire est née et cette activité sera portée par la SIDI, filiale du CCFD-Terre Solidaire, qui facilite le microcrédit dans le monde.</p>	<p>— 1984 — Le CCFD-Terre Solidaire donne une impulsion décisive au commerce équitable en France, en participant à la création du label Max Havelaar et en soutenant les boutiques Artisans du monde.</p>	<p>— 1985 — Grande mobilisation de l'association contre la famine en Éthiopie.</p>
<p>— 1993 — Le gouvernement français décerne le label « Grande cause nationale » au CCFD-Terre Solidaire.</p>	<p>— 1998 — Le CCFD-Terre Solidaire obtient un statut spécial consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies.</p>	<p>— 2004 — 70 000 Français s'engagent dans la campagne « L'Europe plume l'Afrique » pour défendre le petit élevage en Afrique.</p>	<p>— 2006 — Après le tsunami en Asie, le CCFD-Terre Solidaire s'engage dans la reconstruction de l'économie locale avec ses partenaires et reçoit un satisfécit de la Cour des comptes pour sa gestion.</p>	<p>— 2009 — Rapport sur les « Biens mal acquis » : bilan courageux des détournements financiers (avoirs et aide au développement) opérés par plusieurs chefs d'État dans le monde.</p>	<p>— 2010 — Campagne « Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux » et grande mobilisation contre ces trous noirs de la finance internationale.</p>

Qui sommes-nous ?

1^{re} association française de développement	15 000 membres bénévoles	20 000 projets soutenus depuis notre création
1 100 équipes locales en France	500 associations partenaires sur quatre continents	350 000 donateurs actifs

Né il y a 50 ans, le CCFD-Terre Solidaire est la première association française de développement. Partout dans le monde, nous sommes aux côtés de ceux qui refusent l'injustice et la misère. Nous finançons tous les ans plus de 450 projets pensés et mis en œuvre par les populations locales. En France, notre réseau de 15 000 bénévoles s'investit dans l'éducation au développement pour encourager les Français à être plus solidaires. Enfin, le CCFD-Terre Solidaire mène une action d'influence auprès des décideurs.

Trois métiers pour construire une Terre plus solidaire.

Notes

Finissons-en avec les paradis fiscaux

- (1) Cf. Rapport « L'économie déboussolée », CCFD-Terre Solidaire, décembre 2010.
- (2) Conseil des prélèvements obligatoires, octobre 2009.
- (3) Christian Aid, 2008 – Rapport du CCFD-Terre Solidaire, « L'économie déboussolée : paradis fiscaux, multinationales et captation des richesses », décembre 2010.

Responsabilisons les multinationales

- (1) Source : la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), chiffres 2010.
- (2) <http://www.izf.net/pages/accueil/4786>.

Luttons contre la spéculation sur les marchés agricoles

- (1) FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- (2) Données de l'Observatoire français de la formation des prix et des marges des produits alimentaires.

La mondialisation ne serait-elle synonyme que d'injustice, d'irresponsabilité, de perte de pouvoir des citoyens ?

Le CCFD-Terre Solidaire, première association française de développement, refuse cette pseudo-fatalité et adresse aux candidats aux élections présidentielle et législatives de 2012 un Pacte pour une Terre solidaire.

Nous vous invitons ici à découvrir et diffuser les 16 propositions de ce Pacte pour une Terre solidaire.



ccfd-terre solidaire

4, rue Jean-Lantier – 75001 Paris

Tél. : 01 44 82 80 00

ccfd-terresolidaire.org

